

Battez-vous pour qu'il n'y ait pas de carrés musulmans dans nos cimetières !

écrit par Marcel Girardin | 27 avril 2020



Je vous propose de mener une contre-offensive active et donc publique contre la pression qu'exercent actuellement plusieurs membres de la communauté musulmane (particuliers et associations) – ainsi que des [medias](#) et des politiques - en faveur d'une dérogation que leur octroieraient les communes et les établissements publics de coopération intercommunale en autorisant la multiplication et l'extension des carrés musulmans dans les cimetières.

Voir <https://lesmusulmans.fr/urgence-janaza/mobilisation-demande-carre-musulman/> aussi

Vous trouverez ci-dessous le message que j'ai envoyé hier matin à Monsieur Bernard POIRETTE qui animait, ce jour, le journal de 6 à 9 heures sur Europe 1 et à Monsieur Hervé GATTEGNO, directeur de la rédaction de Paris-Match et du Journal du dimanche, également éditorialiste du dimanche sur Europe 1.

J'ai réagi car il a présenté un reportage tendancieux sur le manque de carrés confessionnels dans les cimetières de France dont souffriraient particulièrement les musulmans en cette période de confinement où le quasi-arrêt du transport aérien et les pays d'origine interdisent le rapatriement des corps des défunts musulmans, comme c'est le cas en temps normal.

J'ai réagi, comme j'avais réagi il y a peu sur le même sujet auprès de Paris-Normandie, car il s'agissait d'une nouvelle intervention d'un média, cette fois-ci national, s'inscrivant en soutien de l'offensive actuelle conduite par divers acteurs de la communauté musulmane pour imposer leur règle au détriment des propres choix de la France qui interdisent strictement, depuis le dernier tiers du XIX siècle, ces carrés confessionnels, hors bien sûr les territoires encore sous la règle du concordat de 1801.

Nous devons dresser un barrage contre cette nouvelle offensive qui vise à une nouvelle avancée des exigences communautaires et sectaires de cette communauté qui n'explique jamais que ses membres refusent en réalité d'être enterrés parmi les non-musulmans impurs et veulent donc s'assurer un statut dérogatoire, discriminant, fondé sur leur soi-disant supériorité.

En empêchant le succès de cette offensive du refus « **d'être mort ensemble** », nous contribuerions à éviter un enracinement encore plus solide de ces populations exogènes sur la terre de France dont elles menacent déjà l'identité ethnoculturelle, comme l'explique clairement Jérôme FOURQUET, notamment en page 147 de son livre L'Archipel français, et finalement la stabilité politique et donc l'avenir de notre pays.

Monsieur le Directeur,

Voici en gros, le message que j'ai envoyé à Europe 1, ce matin, après leur sujet sur les carrés musulmans qui est intervenu juste avant votre éditorial.

"Pourquoi n'expliquez-vous pas à vos auditeurs la raison pour laquelle les musulmans refusent d'être enterrés, ENSEMBLE, avec les non-musulmans, dans des cimetières classiques ?

Pourquoi ne pas avoir expliqué à vos auditeurs que la loi de la République française et laïque interdit tout carré confessionnel ?

Nous savons que le ministère de l'Intérieur et le Conseil d'Etat poussent les maires à s'affranchir du respect de cette loi (lois du 14 novembre 1881, 5 avril 1884 et 9 décembre 1905) dont les dispositions ont été intégrées dans le Code Général des Collectivités Territoriales, mais il importe, plus que les circulaires du ministre, que le caractère laïque et neutre de la République soit également bien visible dans les cimetières.

Il serait singulier tout de même que ceux qui se font les prosélytes du soi-disant " vivre ensemble " refusent d'être " enterrés ensemble " avec les non-musulmans !

Accepter les carrés confessionnels conduirait à un regrettable retour en arrière vers l'obscurantisme qui prévalait avant la Révolution française, en la matière.

Je vous prie de croire en l'expression de mes sincères salutations."

Marcel GIRARDIN

Post-Scriptum

Nous invitons nos lecteurs à écrire à leur tour aux

journaux, aux Maires, et notamment aux Maires des communes islamisées où la pression est forte, [comme nous l'avons évoqué dernièrement](#). Il n'est pas inutile d'envoyer un courrier à votre Maire, même si la pression n'est y pas trop forte en ce moment. Les Maires doivent savoir qu'une bonne partie de leur population refuse la ségrégation dans la mort.